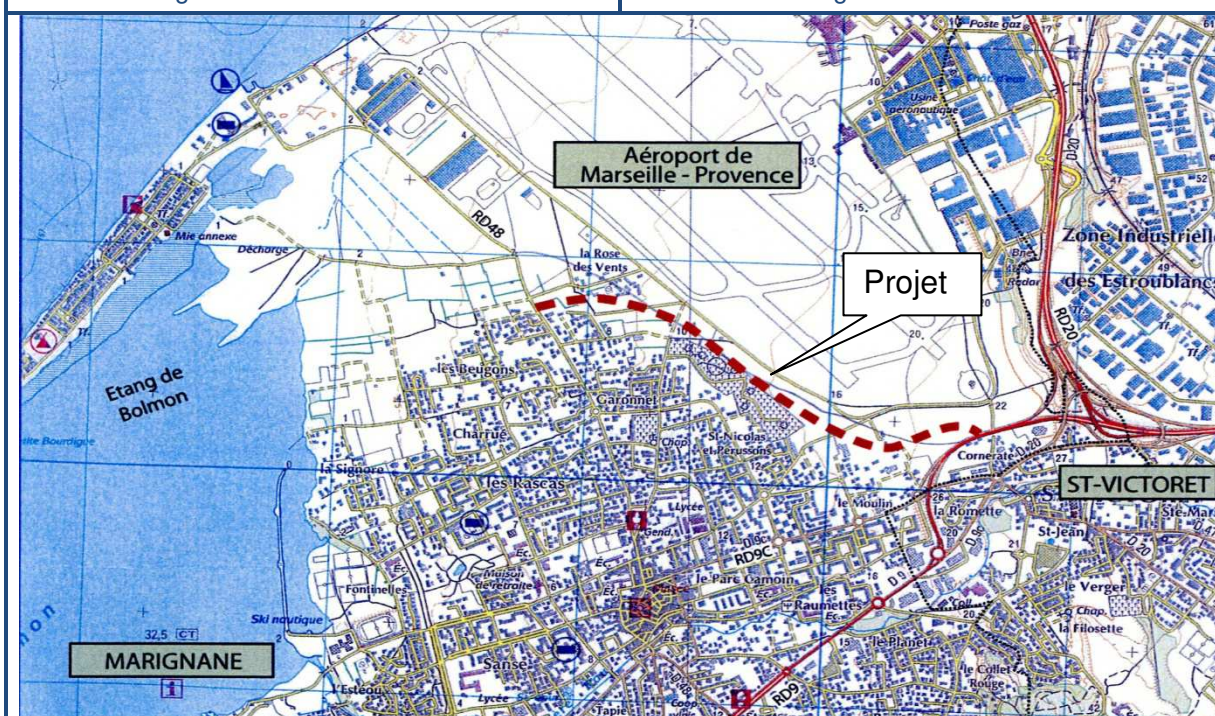


PLAN DE LOCALISATION DE L'OPERATION

Canton : Marignane

Commune : Marignane



DESCRIPTION DE L'OPERATION

Situation actuelle :

Actuellement, la liaison entre la RD9 et la RD48, unique accès à la plage du Jaï et aux espaces aéroportuaires Ouest, est assurée par un itinéraire qui s'inscrit au cœur du centre ville de Marignane via la RD9, RD9c et la RD48.

Cet itinéraire, constitué de voies de faibles largeurs, est saturé aux heures de pointe et constitue une source de nuisances et de pollution pour les quartiers traversés.

Pour faire face à la saturation de ces voies dans la traversée de Marignane, le Département a étudié un projet de liaison RD9-RD48 par le Nord-est de l'Agglomération.

Cette voie sera dénommée RD20e.

Objectifs et enjeux :

La future RD20e aura un rôle de desserte de zone d'activité et permettra d'irriguer les quartiers Nord de la commune de Marignane.

Elle permettra de délester les RD9, RD9c et la RD48 pour la partie du trafic situé dans le centre ville de Marignane et améliorera de ce fait la sécurité routière et la fluidité du trafic de ce secteur.

L'aménagement d'une voie verte, en parallèle, permettra aux cyclistes de rejoindre la plage du Jaï en toute sécurité.

DESCRIPTION DE L'OPERATION

Aménagement projeté :

Le projet consiste à créer une nouvelle voie de liaison entre la RD9 et la RD48 d'une longueur de 2200 ml environ. Une voie verte réservée aux cyclistes et aux piétons sera aménagée en parallèle.

Le projet, qui s'inscrit dans les emprises prévues à cet effet au POS de la commune de Marignane. Il est bordé côté Nord par le futur canal de délestage de la Cadière et côté Sud, en partie, par le cimetière communal et la zone urbaine.

Les raccordements aux RD9 et RD48 s'effectueront par deux nouveaux carrefours giratoires permettant d'assurer tous les échanges.

PLAN DU PROJET

Canton : Marignane

Commune : Marignane



CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DE L'AMENAGEMENT

Consistance de l'opération

Afin de répondre aux objectifs de l'opération, il est envisagé de créer :

- une chaussée de 2 x 3.50ml de large.
- des accotements revêtus de 2 x 1.50ml de large.
- une voie verte de 3ml de large
- un réseau hydraulique et ses dépendances de chaque côté de la chaussée.
- un bassin de rétention sera aménagé au niveau de chaque giratoire afin de prévenir tout risque de pollution accidentelle.
- l'aménagement de deux carrefours giratoires à chaque extrémité du projet :
 - giratoire RD48 - RD20e de 25 ml de rayon extérieur, anneau de 8.00ml
 - giratoire RD9 - RD20e de 27 ml de rayon extérieur, anneau de 8.00ml
- des écrans acoustiques de hauteur variant de 2.00ml à 3.00ml à proximité des habitations.
- des aménagements paysagers.

Trafic :

Prévision de 8 000 véh/j en 2025.

PROGRAMMATION DE L'OPERATION

ESTIMATION PREVISIONNELLE DU COUT DE L'OPERATION

- études : 450 000 €
- travaux section courante RD20e : 3 200 000 €
- giratoire RD20e / RD48 : 1 300 000 €
- giratoire RD20e / RD9 : 1 300 000 €
- fouille archéologique : 415 000 €
- aménagements paysager : 200 000 €
- acquisitions foncières : 667 000 €
- divers travaux : 100 000 €
- divers (contrôles labo, géomètre, ...) : 100 000 €

Montant prévisionnel de l'opération : **10 M€ TTC.**

PLAN DE FINANCEMENT

La dépense totale prévisible pour la réalisation de l'opération est supportée à 100% par le Département des Bouches du Rhône.

ECHEANCIER DE REALISATION DE L'OPERATION

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
• Déclaration de projet et arrêté de DUP							
• Fouilles archéologiques							
• Elaboration et validation dossier Projet							
• Acquisitions foncières							
• DCE et travaux Giratoire RD20e/RD9							
• DCE et travaux section courante et piste cyclable							
• DCE et travaux Giratoire RD20e/RD48							

- début des travaux : 2017
- mise en service prévisible : fin 2019

AVANCEMENT DE L'OPERATION

Procédures administratives :

- loi sur l'eau : récépissé de déclaration du 16 janvier 2009
- concertation publique en Mairie réalisée du 24 mai au 18 juin 2010.
- suppression de la trémie routière : avis favorable de la Direction de l'Aviation Civile pour un passage en surface en date du 15 février 2011.
- Arrêté de déclaration d'utilité publique le 13 septembre 2013
- Diagnostic archéologique réalisé par l'INRAP en 2014.
- Des fouilles archéologiques complémentaires ont été réalisées par la Société ARCHEODUNUM au cours des mois de septembre et octobre 2016

Acquisitions foncières :

- Emprises disponibles en collaboration avec le SIARC (Syndicat de la Cadière), les services aéroportuaires et la commune de Marignane.
- Enquête parcellaire commune à la DUP pour les terrains non disponibles

Etudes :

- DCE/Marchés giratoire RD20e/RD9: les marchés ont été attribués
- DCE/Marchés section courante : attribution en cours pour les 3 lots
- DCE/Marchés giratoire RD20e/RD48 : 1^{er} semestre 2018 pour les 2 lots

Travaux :

Les travaux seront effectués par section :

- Giratoire RD20e/RD9 : travaux terminés en octobre 2017
- RD20e section courante : 2018
- Giratoire RD20e/RD48 : 2019